

Monsieur Gagnon,

Je vous remercie de votre correspondance du 13 février dans laquelle vous nous avez fait part de vos observations relativement à la période prévue pour présenter des commentaires relatifs à la conformité de l'étude d'impact environnemental du projet Rabaska. Il n'est malheureusement pas possible de prolonger cette période. Après considération des commentaires reçus pendant la période de consultation et des renseignements fournis par les autorités fédérales, ceux-ci seront transmis au promoteur du projet.

Pour de plus amples renseignements sur le processus d'évaluation environnementale de ce projet, n'hésitez pas à me contacter aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Dominic Cliche

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Canadian Environmental Assessment Agency

160 Elgin, 22e étage | 22nd floor, Ottawa Ontario K1A 0H3

(613) 948-1787 | télécopieur / fax (613) 957-0941 dominic.cliche@acee-ceaa.gc.ca

-----Original Message-----

From: Normand Gagnon

Sent: February 13, 2006 1:35 PM

To: Cliche, Dominic [CEAA]

Cc:

Subject: Réaction des citoyens à l'étude d'impact de Rabaska

Monsieur Dominic Cliche

Gestionnaire de commission/Rabaska

ACEE,

Bonjour,

Mon intervention vise à m'assurer que les citoyens et citoyennes de la région de Québec pourront disposer d'un délai suffisant pour prendre connaissance du volumineux dossier déposé récemment par le groupe Rabaska et éventuellement solliciter des avis d'experts. La date butoir du 13 mars pour déposer ces avis me semble constituer un sérieux handicap à toute intervention citoyenne. Je reste toutefois persuadé que ce n'est pas votre intention de restreindre l'expression populaire. Voilà pourquoi je suggère que les délais soient substantiellement étendus afin de rendre possible des analyses éclairées auprès de votre agence.

En espérant que vous serez sensible à cet aspect de la question,

Normand Gagnon